

Lyon, le 12 février 2018

**RELEVÉ D'ÉCHANGES DE LA RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE LA
FÉDÉRATION DES SCOT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET BRICE HORTEFEUX,
VP DE LA RÉGION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

02 FÉVRIER 2018

PRÉSENTS ÉLUS

Brice HORTEFEUX
Charles ZILLIOX
Dominique ADENOT
Jean Paul BRET
Bruno FOREL
Michel ROUSSY

Région AURA, VP à l'aménagement du territoire,
Trésorier de la FNS, SCoT Rives du Rhône,
SCOT du Grand Clermont,
SCoT de la Grande Région de Grenoble,
SCoT Cœur de Faucigny,
SCoT du Bassin d'Aurillac,

PRÉSENTS TECHNICIENS

Pierre BEZINA
Ludivine GIRAL
Emmanuel GIRAUD
Vanessa LUCIANI
Philippe AUGER
Guillaume DEGIULI
Blaise CREGUT

Région AURA, VP à l'aménagement du territoire,
Chargée de mission du Vice-Président,
Réfèrent Auvergne Rhône Alpes de la FédéSCoT,
SCOT du Grand Clermont,
SCoT de la Grande Région de Grenoble,
SCoT Cœur de Faucigny,
SCoT du Bassin d'Aurillac

,



Les principaux éléments du discours de la Région sur le SRADDET, son élaboration et l'association des syndicats mixtes de SCoT :

Brice HORTEFEUX :

« la loi nous imposant son élaboration, nous étions sceptiques sur l'utilité du SRADDET. Au début, nous avons du mal avec cette notion de prescriptivité. Nous avons en effet l'idée de faire quelque chose le plus souple possible, n'ayant pas envie d'empiéter sur les compétences de chacun.

Mais, pour les territoires qui le souhaitent, nous sommes prêts à aller plus loin sur les questions liées au foncier, au logement par exemple. »

Pierre BEZINA :

« Nous restons attentif et demandeur des diagnostics qui ont pu être réalisés. Le SRADDET doit être élaboré dans un esprit de simplicité et de non remise en cause de ce qu'il se fait sur les territoires. Sur les grands projets d'infrastructures, on vérifiera la supportabilité des projets (politique, financière, administrative et technique).

Le SRADDET, à horizon 2030 pourrait imposer au PLU ou PLUi pour des grandes infrastructures (Via Rhôna par exemple), d'apporter les conditions nécessaires à leur réalisation. »

Brice HORTEFEUX estime « qu'il y a un tronc commun de compétence partagée entre SRADDET et SCoT à bien prendre en compte. Le SRADDET doit par ailleurs bien tenir compte de l'intérêt de chacun et de l'intérêt général ».

Brice HORTEFEUX abonde sur le terme d'un SRADDET qui serait « le SCoT des SCoT ». Cela pourrait rentrer dans des éléments de langage de la Région. « Attention à ne pas aller trop loin toutefois. Il ne s'agit en aucun cas de proposer dans ce sma des objectifs de croissance ou des typologies de logements ».

Prescriptions ou Conseils ? Il faut entendre la prescription comme une aide pour les SCoT d'appuyer des décisions fortes qui sont parfois difficiles à faire entendre. Le SRADDET doit rester dans cet objectif.

Brice HORTEFEUX propose aux SCoT de pouvoir relire les premières versions écrites du SRADDET qui vont être rédigées dès ce printemps et cet été. Il s'agit pour la région de s'assurer que cette écriture et les orientations définies puissent être retranscrites dans les SCoT.

Le groupe de travail de la FNS sera amené à se revoir pour en avoir une lecture partagée et être en mesure d'apporter des réponses en termes d'opérationnalité des prescriptions / recommandations qui seront formulées.